

L'aide aux chômeuses dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Montet, A. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 398

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quels sont les principaux états nerveux de la femme? quelles sont les causes qui les provoquent? quels remèdes y doit-on, y peut-on apporter? Les femmes sont, paraît-il, plus sujettes que les hommes aux désordres nerveux, et les asiles d'aliénés abritent beaucoup plus de femmes que d'hommes si la très forte proportion de victimes masculines de l'alcoolisme n'égalisait pas à peu près leurs nombres réciproques. Les troubles mentaux proprement dits (intoxication non comptée) atteignent les femmes dans la proportion suivante: sur cinq malades, trois sont des femmes. Pour les hommes, l'effectif est complété pour plus du 25 % par des alcooliques. Les femmes malades recueillies dans des cliniques ou hôpitaux sont plutôt des maniaques, des mélancoliques ou des victimes de la folie de la persécution. La situation est certainement sérieuse et inquiétante.

A quoi tient cette prédisposition plus grande aux maladies mentales? Il est un peu effrayant de constater, à la suite du Dr. Bersot, que plus la femme est féminine, c'est-à-dire plus elle a de dispositions essentiellement féminines, plus elle est altruiste, délicate, susceptible, curieuse, bavarde ou sentimentale, plus elle risque de la détraque nerveuse, soit en exagérant ces qualités ou dispositions de tempérament, soit en fes révolant à la suite de diverses circonstances. Véritablement, Mesdames, le danger nous menace de toutes parts, et en ce qui me concerne, je ne me rassure un peu qu'en songeant que, vus par un spécialiste, les loups paraissent généralement plus grands que nature.

Notre vie sédentaire — alors que les hommes ont beaucoup plus de vie sociale — notre sentimentalité qui nous pousse à nous tourmenter de multiples façons, notre besoin d'expansion qui nous expose aux bavardages fatiguants et aux indiscretions regrettables, notre nature, un peu moins égoïste que celle de l'homme, qui nous conduit parfois à exagérer nos activités philanthropiques ou sociales, l'aigreur qui nous envahit quand nous ne savons ou ne pouvons pas nous extérioriser et nous dévouer, notre obstination à avoir le dernier mot, notre amour-propre facilement éveillé qui peut faire de nous des coquette ou des despotes... sous ces aspects divers reconnaissons quelques-unes des causes du nervosisme. Et réfléchissons un peu au triste personnage présenté par la femme nerveuse telle que nous la décrit le docteur du Landerson: irreflexive, illogique, indisciplinée, passionnée, voire même déréglée, souffrant dans son corps comme dans son âme, un fléau pour elle-même, un fléau pour les autres.

Etant donné que, comme l'affirme le Dr. Bersot, le nervosisme est ancré dans la nature même de la femme dès son enfance, il est évident que la lutte contre cette détraque insidieuse est très difficile et très douloureuse puisque que, comme toute, en combattant le nervosisme, la femme combat contre ce qui fait en grande partie son tempérament, et se déchire elle-même.

Les moyens de rétablir notre équilibre nerveux? d'abord, et que l'on m'excuse si je m'exprime ainsi, choisissons soigneusement nos ascendants, car la cause essentielle du tempérament nerveux de la femme est l'hérédité: environ la moitié des femmes au caractère difficile sont issues de parents nerveux. Quelle responsabilité, par conséquent, pour celles d'entre nous qui ont des enfants! Souvenons-nous toujours que de toutes les causes de dégénérescence de la race, l'intoxication alcoolique est la

plus grave et la plus irrémédiable et élève nos enfants dans l'abstinence.

Dans la vie d'une femme, il y a des périodes dangereuses, au moment de la croissance, ou du mariage, ou de la grossesse, par exemple. En ces moments-là et en d'autres encore, il faut, pour éviter les déséquilibres nerveux, savoir nous accorder et accorder à nos filles le repos, le calme, la vie simple, l'exercice en plein air, le plus de gaieté et de confiance en la vie possible en nos temps troublés. Si ces états normaux favorisent le nervosisme, des états maladiés contribuent à l'augmenter, et sur ce point, comme sur l'hygiène du corps et l'alimentation, le Dr. Bersot nous donne des pages d'un intérêt très grand.

J'ai particulièrement goûté ce qu'il dit de la discipline du repos absolument nécessaire à la femme. Il insiste: le repos est une nécessité, même s'il faut au besoin délaissier un travail; l'heure du repos intercalée dans l'horaire journalier doit devenir l'habitude de toute femme, même de la maman la plus occupée. Et le repos hebdomadaire, et la détente qu'apportent les saines distractions — c'est-à-dire celles qui ne nous laissent pas plus fatiguées ou démoralesées qu'elles ne nous ont trouvées — et les bienheureuses vacances... qui dira assez le bienfait qu'ils apportent à nos organismes délicats et surmenés.

Happons au passage cette description d'une « énervée ». Elle croit qu'elle doit être au bout de tout, veut donner des conseils, diriger non seulement ses propres affaires mais encore celles des autres, accorde trop d'importance aux choses qui n'en ont point, ne se méfie pas assez de ses idées fixes, du désordre moral et de l'indiscipline. Elle achète à tort et à travers, alléchée qu'elle est par les soldes, les occasions, les escomptes et les primes... etc., etc.

Le mari et les enfants ont en mains, dans une certaine mesure, la santé de la mère, de l'épouse. A eux donc de la soutenir, de la comprendre et de l'encourager dans une tâche bien difficile. Que la femme nerveuse ait recours au médecin dès qu'elle sent qu'elle ne peut plus dominer ses nerfs. Car il nous faut l'équilibre nerveux si nous voulons accomplir nos tâches et combattre victorieusement le combat de la vie.

V. DELACHAUX.

M. Roosevelt féministe

Avant même d'être entré en fonctions, le nouveau Président des Etats-Unis aurait annoncé, suivant une dépêche d'agence, diverses nominations et désignations qu'il se proposerait de faire, et dont deux marqueraient bien, en tout cas, ses convictions féministes. M. Roosevelt, assure-t-on, compterait remettre le portefeuille de Ministre du Travail à Miss Frances Perkins, très connue pour ses travaux sociologiques et pour les postes en vue qu'elle a occupés dans diverses entreprises industrielles.

D'autre part, une seconde dépêche d'agence annonce comme imminente la désignation d'une femme comme ministre des Etats-Unis à Copenhague, et le nom de Mrs. Ruth Owen est prononcé. Mrs. Owen, connue comme l'une des « trois Ruth » qui ont joué un rôle en vue dans la politique des Etats-Unis ces dernières années, serait certainement re-

légendes, les épopées et certains romans fantastiques traduits peu à peu dans un grand nombre de langues), les ouvrages représentatifs de la vie enfantine, ceux qui stimulent l'esprit de collaboration internationale et les livres écrits par les enfants.

L'enquête de chaque pays est brièvement commentée. Evidemment il n'y a pas d'uniformité dans ces enquêtes, chaque enquêteur ayant sa vision propre; aussi, quoiqu'elle porte sur les ouvrages pour enfants de 3 à 16 ans, la liste française, par exemple, indique avant tout des livres d'une valeur littéraire incontestable et destinée à des enfants au-dessus de 12 ans, tandis que d'autres listes s'attarderont davantage à une autre catégorie. A noter la Russie des Soviets, où l'on écrit beaucoup pour la jeunesse et des livres fort intéressants, mais où tout ouvrage d'imagination pure est banni, le mythe étant craint comme véhicule pour la religion. Il faut aux enfants russes du positif, de la technique, des aventures vécutées: essai de modifier la création, d'arrêter la vie, et qui est voué à l'échec, car autant fixer la date de l'éclosion de la première pâquerette.

Quant aux ouvrages stimulant l'esprit de collaboration internationale, il appert que l'intention de l'auteur doit être doublée d'un grand talent. Nils Holgersson, qui à l'origine avait été une commande nationale, fait plus pour la compréhension internationale que n'importe quel ouvrage à thèse, écrit sans le génie de Selma Lagerlöf.

Les livres cités se trouvent tous à l'exposition permanente du B.I.E., où ils constituent une collection d'étude unique. Le catalogue rendra des services aux bibliothécaires, aux maîtres et aux éditeurs — qui envisagent la publication des traductions de livres étrangers.

A. DE M.

marquablement qualifiée pour cette tâche; ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'une femme américaine tient sa place dans la diplomatie, la République d'outre-Atlantique ayant été une des premières à leur ouvrir « la carrière ».

Espérons maintenant que des nominations définitives vont confirmer toutes ces prévisions. Mais le fait qu'on les formule n'est-il pas déjà fortement significatif en lui-même? et se représente-t-on le Conseil fédéral laissant annoncer par le *Bund* la probabilité de la nomination d'une femme suisse comme ministre à l'étranger?...



DE-CI, DE-LA

Vingt ans de journalisme féminin.

Notre confrère, M^{lle} Laura Wönllich (St-Gall) vient d'achever sa vingtième année de rédaction de l'organe de la Société suisse des Institutrices, la *Schweiz. Lehrerinnen-Zeitung*. Avec une persévérance, avec une énergie, à laquelle chacun s'est plu à rendre hommage, M^{lle} Wönllich s'est attachée à rendre cette publication, autrefois seulement mensuelle, et qui, maintenant, paraît tous les quinze jours comme notre *Mouvement* aussi vivante, aussi bien renseignée que possible, élargissant le cercle de ses informations, ayant l'œil ouvert à tout ce qui touche aux intérêts des institutrices suisses, dans leur pays comme à l'étranger, et cela sans faire double emploi avec les publications purement pédagogiques ou spécifiquement féministes, mais en gardant au contraire sa note personnelle, telle que chaque institutrice suisse de langue allemande aime à en trouver l'écho, lorsqu'elle prend dans son courrier son journal.

A M^{lle} Wönllich, qui, lors de notre jubilé de novembre dernier, nous a adressé le plus cordial et le plus encourageant message de confrère et de féministe, nous sommes heureuses de dire à notre tour toute notre reconnaissance pour l'œuvre qu'elle poursuit, pour les informations qu'elle nous apporte et pour l'esprit avec lequel elle se voue à cette belle tâche.

Elections, félicitations!

Lors de sa dernière réunion, la Commission d'apprentissage des Conseils de Prud'hommes de Genève a élu à l'unanimité M^{me} Lambossy, médecin-dentiste, présidente de cette Commission pour l'année en cours. C'est là un témoignage d'appréciation et d'estime, que nous sommes heureuses d'enregistrer comme un succès suffragiste, M^{me} Lambossy étant une de nos propagandistes les plus convaincues et les plus zélées.

D'autre part, lors d'une de ses dernières séances, le Grand Conseil du canton de Genève a élu, à l'unanimité de ses membres votants, M^{me} Bondallaz, inspectrice des écoles enfantines, membre de la Commission de Protection des Mineurs. Et quand on sait combien il est difficile, maintenant tout spécialement, de procéder à une élection au Grand Conseil à laquelle ne s'entremettent pas des considérations politiques, qui, souvent n'ont rien à voir avec la valeur des candidats! on apprécie à sa juste valeur le succès si mérité de M^{me} Bondallaz. Celle-ci est, ajoutons-le, présidente du Soroptimist-Club de Genève.

Les femmes sont-elles plus souvent malades que les hommes?

D'après la statistique publiée par les caisses d'assurance-maladie légalement reconnues en Allemagne, et comprenant plus de 2,5 millions de membres, les cas de maladie chez les hommes ont atteint, en 1930, 48,5 % contre 40,7 % chez les femmes. Dans les deux sexes, c'est entre 20 et 24 ans qu'ils sont le plus fréquents. D'une façon générale le nombre maximum des cas de maladie chez les femmes est atteint aux environs de la 20^{me} année et décroît ensuite sans cesse, tandis que chez les hommes les cas de maladie augmentent sensiblement à partir de la 35^{me} année.

Le service domestique en Suisse

(Suite)¹

Les réponses, faites aux enquêtes de la Commission suisse ont permis d'établir que la moyenne des heures de présence pour le personnel de maison varie de 13 à 14 heures. Un tiers seulement des employés déclare jour d'heures de repos pendant la journée. La journée de présence, toujours d'après ces enquêtes se termine généralement entre 20 h. 30 et 21 h. 30, et la durée des après-midi de congé varie entre quatre heures

et quatre heures et demie, disent ces mêmes réponses.

Il est rare que l'on accorde au personnel de maison la liberté de sortir le soir, une fois son travail terminé. Pour obtenir une soirée de congé, il faut la solliciter, et la plupart du temps indiquer l'emploi que l'on en veut faire, la permission étant généralement accordée jusqu'à 22 h. 15, au plus tard. Beaucoup d'employées de maison déclarent souffrir de cette contrainte. Elles se plaignent aussi de pouvoir jamais passer un jour de fête au sein de leur famille. Une ancienne employée de maison écrit à la Commission: « Pourquoi une domestique ne peut-elle jamais sortir lorsque son travail est terminé? pourquoi n'est-elle jamais traitée comme une autre employée? Actuellement une jeune employée de maison serait aussi heureuse de pouvoir, de temps en temps, s'en aller pour un dimanche entier oublier peines et travaux en une journée de ski. Mais toujours on s'écrie: « Il ne manquerait plus que cela que nos domestiques fassent du ski! » et cependant pas une ouvrière, pas une vendeuse, pas une employée de bureau qui ne puisse le faire; pourquoi pas une employée de maison! ».

D'une façon générale, les vœux du personnel domestique sont les suivants:

Un nombre moindre d'heures de travail ou de présence.

Fin du travail le soir à 19 h. 30 ou 20 h. Un moment de repos à midi, lorsque tout est remis en ordre.

Un après-midi de congé par semaine, sans limitation de temps.

Un dimanche complet, une fois par mois. Libre emploi des heures de loisir.¹

Il est certain que l'une des causes essentielles de la pénurie du personnel domestique autochtone réside dans le défaut d'organisation des heures de présence, de loisir et de congé. Il faudra donc chercher à améliorer les rapports des employées de maison et de leurs patrons, en entendant par amélioration, en tout cas, plus de respect réciproque et une amabilité égale des deux côtés. Il faudrait aussi respecter davantage la personnalité de l'employée. Là où des employées n'ont pas atteint l'âge de 20 ans, les chefs de ménage doivent être conscients de la grande responsabilité qu'ils ont assumée à leur égard, et la maîtresse de maison doit s'occuper de leur développement intellectuel et du bien-être physique. Lorsque les employées ont dépassé l'âge de 20 ans, leur situation à l'égard de la famille doit être stipulée et déterminée au moment ou le contrat de service est conclu. Si l'employée ou l'employeur ne désirent pas une communauté de vie de famille, les employées devraient avoir la liberté de disposer des après-midi, dimanches et soirées libres, en tenant compte toutefois des us et coutumes d'un ménage bien ordonné.

(A suivre).

H. ZWAHLEN.

L'aide aux chômeuses dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell

(Suite de la 1^{re} page.)

Dans le canton d'Appenzell, c'est en 1929 seulement que, pour lutter plus efficacement contre les effets de la crise, 30 Sociétés féminines se sont constituées en Centrale. La première activité de celle-ci fut en faveur des mères de famille sous-alimentées, auxquelles elle procura des vacances au moyen de subventions de ses Sociétés et du fonds de la Commission cantonale de la Saffa dont elle avait hérité. Ce fonds n'est pas inépuisable, mais on espère qu'il suffira aux exigences les plus pressantes jusqu'à l'aube d'une ère meilleure.

Vint ensuite l'organisation dans les communes les plus pauvres de cours de couture, où les femmes apprennent à faire du linge et à transformer des vêtements usagés. Une subvention de la Confédération, c'est-à-dire du fonds Baumberger, destiné à relever le travail à domicile dans les communes montagnardes, permet de rétribuer le personnel enseignant. Le matériel des cours est fourni par les membres des Sociétés féminines.

Puis, à cette organisation on a ajouté les cours de cuisine d'après le modèle de Saint-Gall. Ici aussi on prépare des repas bon marché et d'une valeur nutritive aussi élevée que possible; on pratique surtout le plat unique, réunissant les éléments indispensables pour une alimentation rationnelle, qui peut être cuit dans la « cavette » du poêle qu'on trouve dans la plupart des intérieurs appenzellois. On insiste spécialement sur l'utilisation des légumes d'hiver, en encourageant les femmes à les planter dans leurs jardins, malgré les intempéries de la région.

Les frais occasionnés par ces cours sont partagés entre le gouvernement, la Société d'utilité publique, les Sociétés locales et les femmes elles-mêmes. Ces cours sont si bien fréquentés qu'on est obligé de les organiser en plusieurs séries

¹ N'est-ce vraiment pas généralement le cas? (Réd.).

sent devant les magasins de comestibles ou dans les gares, attendant les départs irréguliers des trains...

La Russie est un monde tout différent du nôtre. Située au seuil d'un autre continent, elle n'est ni l'Europe, ni l'Asie. L'a-t-on jamais comprise? Peut-on la comprendre à l'heure actuelle?...

M. Gd.

(Ce petit compte-rendu, trop bref à son gré, d'un livre qui l'avait vivement intéressé, a presqu'épuisé la dernière activité de celle qui nous a été enlevée, car elle l'a mis au net de sa main, pour l'imprimerie, cinq ou six heures à peine avant de nous quitter. En effet, lorsque ce texte, mis à la poste le soir, est arrivé le lendemain matin chez l'imprimeur, elle-même n'était déjà plus.)

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION: Littérature enfantine. Rapport d'une enquête et liste de livres. 2^{me} édition, 243 p. Prix 5 fr. 44, rue des Maratchers, Genève. (1932).

Ce volume contient le même texte en français et en anglais, procédé qui se justifie par l'internationalisme absolu d'un livre qui donne des listes de littérature enfantine de 37 pays. (La première édition parue en 1928 n'avait porté que sur 26 pays.) Les listes ont été revues et augmentées; une courte notice caractérise le contenu de chaque ouvrage indiqué. Une bibliographie de livres et d'articles sur la littérature enfantine ajoute à l'intérêt du volume, et l'index par ordre d'auteurs et par titres en augmente la clarté.

La préface indique brièvement quelle avait été la marche de l'enquête effectuée par le Bureau international d'Education, en vue de rassembler les classiques de la jeunesse (le terme classique étant appliqué ici au livre récréatif que tout enfant lit un jour pour son plaisir, tels que les vieux contes populaires de tous les pays, les

dans la plupart des villages. Dans les communes relativement aisées, la Centrale féminine prend seulement la première initiative de leur organisation.

Mais l'effort principal se porte sur les possibilités de créer du travail rémunéré pour les chômeuses. Depuis 18 mois la Centrale fait à cet effet un essai intéressant; elle est arrivée à occuper totalement une trentaine de femmes par la création d'une entreprise de confection de pantalons de garçons, et Walzenhausen. Le choix de cette industrie lui fut dicté par les considérations suivantes: nulle part ailleurs en Suisse l'industrie à domicile ne confectionne de pantalons de garçons, donc pas de concurrence fâcheuse; les mains des brodeuses, entraînées à un travail exact, se prêtent à un ouvrage qui exige de la minutie; la mode des pullovers favorise la vente des pantalons seuls; enfin, le pantalon n'est pas un objet de luxe, on en a besoin partout, il est vite usé, d'où garantie de débouchés.

Le gouvernement appenzellois et le fonds Baumberger fournirent le capital initial pour l'achat des étoffes et les cours d'apprentissage; la Centrale se chargea de la propagande, ce qui signifie beaucoup, car pour lancer une affaire par les méthodes de réclame en usage, il eût fallu des sommes énormes. Grâce aux Sociétés féminines de la Suisse allemande, grâce aussi à l'intérêt de quelques particuliers, des dépôts de pantalons furent ouverts dans plusieurs centres. Sans cette aide bénévole, il ne serait pas possible de payer des salaires suffisants aux ouvrières.

La crise a trop duré; les ressources du gouvernement s'épuisent, les communes n'en peuvent plus. Et la Centrale appenzelloise serait dans l'angoisse sans l'intervention d'un secours intercantonal qui lui vient de la Centrale féminine thurgovienne. Voilà comment il fonctionne: chaque localité thurgovienne possédant une ou plusieurs Sociétés féminines, adopte une commune appenzelloise, à laquelle elle envoie des vêtements pour ses cours de couture, des fruits et des légumes pour les cours de cuisine, sans parler des dons d'argent; enfin elle coud des pantalons de garçon de l'entreprise de Walzenhausen.

Jusqu'ici le canton d'Appenzel n'avait guère eu de sympathie pour le mouvement féministe, mais depuis cette action de solidarité des femmes thurgoviennes, les esprits s'ouvrent; la brèche est faite; l'idée s'est mise en marche.

A. DE MONTET.

¹ En Suisse française il n'existe pas encore de dépôt de vente. Les pantalons de Walzenhausen sont taillés dans des étoffes solides et agréables. On peut obtenir les échantillons et les prix-courants auprès de M^{lle} Clara Nef, Wehler 63, Herisau. C'est aussi avec M^{lle} Nef qu'il faudrait traiter pour obtenir un dépôt de la marchandise.

Un quart de siècle au barreau de Paris

M^{me} Maria Véronne

Une très brillante fête, organisée à la perfection par quatre jeunes avocates, a eu lieu l'autre semaine à Paris pour fêter les vingt-cinq ans d'inscription au barreau de M^{me} Maria Véronne. Toutes les notabilités masculines et féminines du Palais s'étaient donné rendez-vous à ce banquet présidé par le bâtonnier, et les télégrammes et messages de confrères et de «conscœurs» de France et de l'étranger arrivant en pluie ont prouvé une fois de plus à l'éminente avocate l'admiration et le respect que lui valent son talent, sa science juridique si sûre, son intelligence si claire et si parfaitement logique, et ses qualités d'oratrice hors ligne.

Après M^{lle} Nelly Flick, du barreau du Luxembourg, qui apporta à M^{me} Véronne le tribut de reconnaissance des avocates étrangères, on entendit M^{me} Suzanne Grinberg, avocate à la Cour de Paris, qui au nom du Barreau féminin salua en Maria Véronne un caractère, une énergie, et relia à son nom celui de Jeanne Chauvin, la première femme française qui put porter le titre d'avocate; puis encore le bâtonnier de l'Ordre des avocats, M^e de St. Aubin, dont le chaleureux hommage à M^{me} Véronne était de pure inspiration féministe. Et surtout l'on entendit M^{me} Véronne elle-même, beaucoup plus émue certainement que vingt-cinq ans auparavant, lorsque en décembre 1907, elle faisait ses débuts à la Cour d'assises, où pourtant aucune voix de femme ne s'était jusqu'alors faite entendre. Mais alors, c'était la bataille qu'il fallait gagner à tout prix, la bataille non seulement contre le jury qu'il fallait convaincre, mais aussi contre l'hostilité, la méfiance, la raillerie, et une bataille dont l'enjeu n'était pas seulement sa propre carrière, l'avenir de ses enfants qu'il s'agissait d'assurer, mais encore et surtout le succès ou l'insuccès des femmes au barreau.

Et cette bataille, M^{me} Véronne l'a gagnée, pour elle, pour toutes celles auxquelles elle a frayé la voie, et elle l'a gagnée par sa vaillance comme par son talent. M^{me} Véronne n'a pas manqué d'ailleurs de rendre hommage à ceux qui lui apportèrent leurs encouragements, tels, par exemple, que M. Raymond Poincaré, comme à

ceux qui bataillèrent avec elle pour l'élargissement des fonctions d'avocat en créant notamment ces tribunaux pour enfants, inconnus il y a vingt-cinq ans, et dont elle fut avec Suzanne Grinberg l'un des meilleurs défenseurs.

Notre journal, qui a toujours tenu à faire partager à ses lecteurs son admiration pour M^{me} Véronne, s'associe aujourd'hui par ces lignes à tous les témoignages qu'elle a reçus, en lui souhaitant cinq nouveaux lustres de la même activité féconde et intelligente.

E. Gd.

La VI^e Journée des femmes vaudoises

Cette réunion annuelle des paysannes et des citadines vaudoises convoquée pour la sixième fois à Lausanne (buffet de la gare), a été un nouveau succès; plus de six cents femmes de toutes les conditions y ont assisté. Il faut dire que le principal sujet à l'ordre du jour, le pastorat féminin, intéresse généralement les femmes. C'est d'ailleurs un des rares domaines où la toute puissance masculine leur permet de mettre le nez. Le nez seulement, car on sait que l'Eglise nationale vaudoise, qui se méfie extrêmement des femmes pasteurs, professe une crainte presque aussi grande envers les consueilles de paroisse. Cela n'empêche pas les Vaudoises, comme partout d'ailleurs, de remplir les Eglises, de soutenir de leur travail, de leurs deniers, toutes les œuvres paroissiales.

La séance du matin, présidée par M^{me} Couvreur de Budé (Vevey), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a été ouverte par une allocution de M. Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique; il a constaté que les préventions injustifiées contre le mouvement féministe sont tombées, que nous avons gagné notre cause par une conquête méthodique et sûre, que nos justes revendications, nos initiatives heureuses ont donné aux femmes le sentiment de leur force, de leurs devoirs et de leurs droits, étant bien entendu que le suffrage féminin soulève encore une sérieuse opposition. Il paraît que toutes (disons, pour être exact, presque toutes) les carrières s'ouvrent aux femmes qui y font leurs preuves. Il paraît aussi — on ne voit pas trop bien comment, en vertu de quels pouvoirs — c'est la Vaudoise qui sauvera le foyer menacé par la crise, qui maintiendra les valeurs essentielles de notre civilisation et contribuera à établir un régime social équitable.

M^{lle} Alice Roud, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins à Lausanne, explique le but de cette institution et montra le rôle important que les aides de paroisse pourraient jouer en soulageant les pasteurs débordés de besoins multiples. Mais il faut que les paroisses fassent appel aux diplômées de l'Ecole des ministères féminins et que, lors des prochaines assemblées de paroisse, on propose la nomination d'assistantes de paroisse. Mais voilà, comme nous ne sommes pas consueilles de paroisse, il nous sera peut-être difficile d'intervenir.

C'est M^{me} Marcelle Bard, pasteur à Genève chapelain de l'Hôpital cantonal, qui a parlé du pastorat féminin en racontant tout simplement quelques-unes de ses expériences, montrant que la pratique se charge de démolir les objections que l'on fait à la femme pasteur, comme on en fait d'ailleurs à toute femme embrassant une nouvelle activité. Les qualités féminines, souplesse, adaptation, compréhension, les expériences de la femme, ses luttes, ses renoncements, ses sacrifices, la préparent admirablement au ministère; la vocation n'a pas de sexe; puisque la femme à quelque chose à dire, à exprimer, un témoignage à apporter, il convient de lui en laisser la liberté. Affirmations appuyées encore par M^{me} L. H. Pache (Lausanne), qui a souligné l'anomalie qui laisse à Lausanne des licenciées en théologie sans emploi, alors que des postes de pasteurs ne peuvent être repourvus, faute de candidates.

L'après-midi, sous la présidence de M^{me} Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale pour le costume vaudois, M^{me} Gillibert-Randin annonça que l'Association agricole des femmes vaudoises ne fabriquerait plus de confitures tant que ne sera pas vendu son stock de 4.700 kg., représentant 7000 fr. Le concours de jardins a fort bien réussi et sera renouvelé. Puis sous le titre *Bon sens et simplicité*, M^{me} Gillibert-Randin adressa un sérieux appel aux Vaudoises pour une vie plus simple, sans besoins artificiels, pour une plus stricte économie, seul moyen de rétablir l'équilibre économique. On est stupéfié de voir avec quelle légèreté, quelle inconscience, pour satisfaire une stupide vanité, des femmes font des dépenses hors de proportions avec le budget familial. L'achat à trop bas prix, l'achat à crédit, la vente à tempérament sont des plaies qui ruinent les ménages. Le gaspillage dans le ménage concourt au gaspillage général. Il est temps de s'arrêter sur cette pente fatale.

Un amusant croquis de M^{me} W. Barraud, présidente des Avettes de Busigny, a fait revivre le Lausanne d'il y a soixante ans, petite ville

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Conférence de Marseille (18-22 mars 1933).

Au programme détaillé de cette Conférence que nous avons publié dans notre précédent numéro, nous sommes maintenant à même d'ajouter celui des visites et excursions dans d'autres villes, organisées avant et après la Conférence. Ces visites et excursions sont accessibles, rappelez-le, à tous les membres des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance, soit, en ce qui concerne notre pays, à tous les membres de nos Groupes et Sections suffragistes suisses. Aussi pensons-nous qu'il s'en trouvera sans doute un certain nombre, en Suisse romande surtout, d'où le voyage vers le Midi est si facile, pour profiter de cette occasion unique de voir, dans le plein ébat du printemps commençant, ces villes intéressantes et ces paysages si justement vantés, en compagnie de féministes d'autres pays. (Réd.)

MERCREDI 16 MARS: MONTPELLIER

(Présidente du Groupe suffragiste: M^{me} MARTIN-GROS, 36, av. d'Assas.)

Visite de la ville et de la région pour les membres de Sociétés suffragistes qui auront annoncé d'avance l'heure de leur arrivée. — 17 h.: Réception par la Municipalité. — 19 h.: Banquet. — 21 h.: Meeting suffragiste. Oratrices de différents pays.

JEUDI 16 MARS: NIMES

(Présidente du Groupe suffragiste: M^{me} J. JACQUE, 10, rue St-Laurent.)

10 h. 30: Réception à l'Hôtel de Ville. — 11 h. 15: Visite au Musée du Vieux-Nîmes. — 12 h. 30: Banquet. — 15 h.: Visite de la ville et des monuments romains (Maison Carrée, Arène, Jardin de la Fontaine, etc.). — Réception du Syndicat d'Initiative. — 20 h. 30: Grand Meeting suffragiste au théâtre, sous la présidence de M. G. Brunier, sénateur.

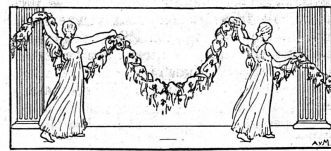
VENDREDI 17 MARS: AVIGNON

(Présidente du Groupe suffragiste: M^{me} FAGES, rue du Pont Trouca.)

11 h.: Visite du Palais des Papes. — 13 h. 30:

paissable où l'on voyait paître les moutons, et la vie à la campagne vers 1870, vie plus simple, plus tranquille. Des chants, des morceaux de violon, du thé, des danses, le plaisir de retrouver des amies du Jura ou des Alpes, de Lavaux ou de la Côte, ont terminé cette journée, fort réussie.

S. BONARD.



A travers les Sociétés

«Frauenzentrale» de Zurich.

Le rapport annuel de cette Association permet de se rendre compte de l'activité fort variée de cette dernière, et de l'utilité de son secrétariat permanent. La Frauenzentrale s'est occupée spécialement du placement des femmes âgées; de la lutte contre le chômage; de l'aide aux femmes en couches; des vacances et des séjours de convalescence pour mères de familles nécessiteuses. Elle a pris également une part active à la campagne de propagande en faveur de l'enseignement post-scolaire obligatoire, et à celle pour l'admission des femmes dans les Conseils de paroisse et dans les Commissions officielles; et elle a soutenu, d'une façon générale, toutes les justes revendications féminines.

H. Z.

Ce que fait la Belgique pour ses jeunes délinquants.

Profitant du rapide passage à Genève du professeur Rouvroy, directeur de cet Institut d'observation de Moll, si connu de tous ceux que préoccupe le problème de l'enfance délinquante, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale avait eu l'heureuse idée de demander à M. Rouvroy une conférence, et non seulement d'y convoquer les délégués de ses 49 Sociétés affiliées, mais encore d'y inviter de nombreuses autorités genevoises, juges, magistrats, membres de la Commission de Protection des Mineurs, députés, etc. Aussi un très nombreux auditoire se pressait-il lundi dernier à cette séance, qui a suivi avec une émotion marquée et une attention soutenue l'admirable exposé de M. Rouvroy. Très simplement, familièrement même, insistant surtout sur l'aspect humain de cette œuvre de rééducation, illustrant cette causerie d'exemples touchants et de cas typiques, M. Rouvroy a montré la transformation radicale accomplie il y a vingt ans en Belgique, grâce à la loi Carton de Wiart, qui a substitué au système uniforme, disciplinaire, coercitif, des casernes pour «enfants de justice», la méthode souple, large, compréhensive, affective, dirons-nous presque, des instituts d'observation tels que celui de Moll. Instituts où tout ce qui touche à la personnalité de l'enfant est longuement observé par des hommes de cœur

Excursions au choix: a) Les Baux, b) Pont du Gard, c) Fontaine de Vaucluse. — 17 h.: Vin d'honneur offert par la Municipalité. — 18 h. 30: Banquet. — 20 h. 30: Meeting suffragiste au théâtre.

JEUDI 23 MARS et VENDREDI 24 MARS:

TOULON — HYERES — NICE

(Présidente du Groupe suffragiste de Toulon: M^{me} J. JOLLY, 24, rue Anatole-France.)

17 h. 30: Meeting suffragiste sous la présidence du Maire. — 19 h. 30: Réception par la Municipalité et soirée au théâtre. — 9 h.: Visite de la rade. — 10 h. 45: Départ pour Hyères en autocar. — 11 h. 45: Arrivée à Hyères. Réception à la Mairie. — 12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Départ pour Nice en autocar. — 19 h.: Arrivée à Nice. — Soirée au théâtre.

SAMEDI 25 MARS: NICE

(Présidente du Groupe suffragiste: M^{me} DÉPLATS, Villa les Roses, avenue Jeanne-Marlin.)

12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Visite de la ville. — 16 h.: Réception à la Villa Masséna par la Municipalité. — 21 h.: Grand meeting sur la paix. Oratrices de différents pays.

DIMANCHE 26 MARS: NICE

Excursion en autocar, offerte par le Groupe suffragiste de Nice, à Vençe, Grasse, Cannes et Antibes. — 21 h.: Grand Meeting sur le suffrage et les droits des femmes, sous la présidence du Maire.

LUNDI 27 MARS: NICE

Excursion en autocar offerte par le Groupe de Nice: Sospel, La Turbie, Menton (Réception), Monaco, Monte-Carlo, retour par la Moyenne Corniche.

Pour tous détails supplémentaires (hôtels, prix des excursions non offertes, trajets en chemin de fer ou en autocar, etc., etc.), s'adresser, soit directement aux présidentes des groupes suffragistes locaux, soit à la Secrétaire du Comité d'organisation de la Conférence, M^{me} Julien Bedoukh, Hôtel Splendide, boulevard Dugommier, Marseille. Pour inscriptions, s'adresser uniquement à M^{me} J. Bedoukh, ou à la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M^{me} LEUCH, 52, avenue de Béthusy, Lausanne.

et de tact, où le moindre signe sert de base à une étude intelligente de ces petits êtres, égarés beaucoup plus souvent que pervers, et où les méthodes de la psychologie la plus moderne s'allient à une intuition admirable du moyen le meilleur pour remettre sur le droit chemin ceux qui ont transgressé — beaucoup plus souvent la «loi légale» que la «loi morale». De tout ceci, M. Rouvroy a parlé en apôtre de l'œuvre entreprise par lui, puisant à pleines mains dans le trésor de sa riche expérience, et les remerciements de son auditoire, dont M^{me} Gourd qui présidait la séance s'est faite l'interprète, lui ont montré à quel point il avait touché et fait réfléchir chacun. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que nombreux sont ceux de nos éducateurs et travailleurs sociaux suisses qui ont trouvé à Moll, avec un accueil cordial, un incomparable champ d'études, pour la protection et le redressement de l'enfance en danger moral?

E. Gd.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 25 février:

NEUCHÂTEL: Aula de l'Université, 9 h.: VII^e Journée d'Education. Quelques problèmes d'Education affective. (Pour détails, voir notre précédent numéro.)

Vendredi 3 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Première séance du Cours d'Instruction civique organisé par l'Association Souveraineté nationale et élections, par M^{me} Ant. Quinche, avocate. (Cette séance, à la veille des élections au Grand Conseil, remplacera le thé suffragiste habituel du premier vendredi du mois.)

Samedi 4 mars:

LAUSANNE: Ecole supérieure de Villamont, 15 h.: Assemblée générale annuelle de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure.

Id.: GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: L'activité de l'Agence des Amies de la Jeune Fille de Leysin, causerie par M^{me} Rehberg.

Mercredi 8 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste (exceptionnellement reporté au mercredi): Les résultats du vote des femmes en Allemagne, causerie en français par M^{me} D. von Velsen. Dr. es lettres, présidente de la Ligue des Citoyennes allemandes, et membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Vendredi 10 mars:

GENÈVE: Station d'émission Radio-Suisse-Romande, 16 h. 45 à 17 h.: Actualités féminines et féministes, causerie par T. S. F. par M^{me} Gourd.

Id.: LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Deuxième séance du Cours d'Instruction civique: De quelques droits individuels: liberté individuelle, liberté de conscience, liberté du commerce et de l'industrie, par M^{me} Ant. Quinche, avocate.